

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tuberculose

Question écrite n° 1241

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur la nette progression des cas de tuberculose. A cet egard, il aimerait savoir si des mesures sont d'ores et deja envisagees afin d'ameliorer la prevention, la recherche, la detection et les soins de cette maladie.

Texte de la réponse

La tuberculose en France, comme dans tous les pays developpes, etait regulierement en diminution depuis plusieurs annees. Toutefois, il faut noter actuellement une certaine recrudescence des cas constates, en particulier chez les malades atteints du sida, dont 13 p. 100 d'entre eux sont affectes. L'immunodeficience et la vie dans des conditions d'hygiene defectueuse jouent un role majeur dans la propagation de cette maladie. La direction generale de la sante a mis en place un groupe de travail sur l'ensemble de ces questions en liaison avec le Conseil superieur d'hygiene publique en France. Des actions urgentes sont mises en oeuvre. Elles portent essentiellement sur des etudes epidemiologiques precises concernant cette affection, sur l'evaluation et la prevention des risques de contagion dans les structures ou cohabitent des malades tuberculeux et d'autres malades, notamment immunodeprimes. Sur le plan de la recherche, des etudes sont en cours afin de surveiller les souches de bacilles resistantes aux antibiotiques habituels. D'autres portent sur la validite des nouveaux procedes de diagnostic et de prevention. Sur le plan de l'information, des plaquettes sont diffusees aux medecins de ville, a l'hopital et aux personnels de laboratoire.

Données clés

Auteur : M. Jacquat Denis Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 1241 Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1431 **Réponse publiée le :** 28 juin 1993, page 1841